

# Évaluation territoriale du risque de travail forcé



Une approche d'évaluation rapide pour comprendre les différents niveaux de risque et hiérarchiser les domaines dans lesquels les efforts de prévention et de lutte contre le travail forcé sont les plus nécessaires

*Aperçu*

Janvier 2026

Le travail forcé est une grave violation des droits humains qui touche environ une personne travailleuse sur 200 dans le secteur du cacao en Côte d'Ivoire et au Ghana.<sup>1</sup> Cependant, le risque de travail forcé varie considérablement d'une région à l'autre du pays et est nettement plus élevé dans certaines zones que dans d'autres.

ICI a développé une approche territoriale d'évaluation afin d'identifier les zones présentant un risque plus élevé de travail forcé, ce qui permet de hiérarchiser les actions les plus urgentes pour prévenir et lutter contre les violations des droits du travail.

Le présent document donne un aperçu de l'approche d'évaluation territoriale, explique son fonctionnement et décrit son utilisation et son intérêt. Il ne comprend pas l'outil d'évaluation lui-même. Les parties prenantes intéressées par la réalisation d'une évaluation territoriale du risque de travail forcé sont invitées à contacter ICI pour obtenir de plus amples informations et du soutien.

Ce document est structuré comme suit :

- En quoi consiste cette approche ?
- Comment cela fonctionne-t-il ?
- Pourquoi utiliser cette approche ?
- Comment cette approche a-t-elle été développée ?
- Comment procéder pour mener une évaluation territoriale du risque de travail forcé ?

## En quoi consiste cette approche ?

L'évaluation territoriale du risque de travail forcé repose sur une approche dite « *des informateurs clés* », qui consiste à recueillir des données auprès de personnes bien informées et ayant une bonne compréhension de la situation dans leur région. Plutôt que d'essayer d'identifier les personnes en situation de travail forcé, cette approche consiste à demander à différents informateurs clés dans les communautés ciblées de partager les

---

<sup>1</sup> de Buhr, E & Gordon, E 2018, *Bitter Sweets: Prevalence of Travail forcé and Travail des enfants in the Cocoa Sectors of Côte d'Ivoire and Ghana*, Tulane University & Walk Free Foundation. Il convient de noter qu'il s'agit de la seule étude disponible sur la prévalence du travail forcé et qu'elle commence à dater. La situation actuelle peut différer considérablement des estimations présentées dans ce rapport.

informations qu'ils ont recueillies sur ce qu'ils ont vu et entendu dans les lieux où ils vivent ou travaillent.

Cette approche permet de recouper les informations, de réduire les biais (un défi majeur lorsqu'il s'agit de sujets sensibles tels que le travail forcé) et de recueillir des informations sans exposer d'éventuelles victimes ou de personnes travailleuses vulnérables. L'accent mis sur les facteurs de risque plutôt que sur les cas permet d'élaborer des mesures préventives qui peuvent être mises en œuvre par les entreprises ou les acteurs de la société civile.

L'évaluation génère des scores de risque au niveau *des districts*, qui sont affichés sur une carte et peuvent être utilisés pour planifier des activités visant à prévenir et à lutter contre les risques de travail forcé.

## Comment cela fonctionne-t-il ?

Un questionnaire standard est soumis à trois groupes d'informateurs clés (généralement *des leaders communautaires, des membres du personnel de coopératives ou d'entreprises acheteuses et des responsables locaux du développement durable*). Ces personnes répondent à une série de questions fermées couvrant différents aspects du risque de travail forcé au sein de leurs communautés. Par exemple :

*Dans cette communauté...*

- *Connaissez-vous des personnes travailleuses du cacao dont les documents administratifs (par exemple, carte d'identité, passeport, permis de travail) ont été confisqués par leur employeur ?*
- *Connaissez-vous quelqu'un ou une qui travaille dans une plantation de cacao pour rembourser ses dettes ou celles de sa famille ?*
- *Avez-vous entendu parler de personnes travailleuses du cacao qui auraient subi de mauvais traitements ou des abus, tels que des violences physiques, des menaces ou des abus sexuels, de la part de leur employeur ou employeuse ?*

Les informations recueillies sont compilées et agrégées, d'abord au niveau de la communauté, puis au niveau du district. Elles peuvent également être utilisées pour identifier les « points chauds », c'est-à-dire les groupes de communautés voisines présentant des scores de risque particulièrement élevés, ce qui permet de hiérarchiser les priorités en matière de soutien.

## Pourquoi utiliser cette approche ?

L'évaluation territoriale du risque de travail forcé permet aux parties prenantes :

- Identifier les zones où le risque de travail forcé est plus élevé, à l'aide d'une méthodologie standard
- Définir une stratégie cohérente pour prévenir et répondre aux risques de travail forcé, proportionnelle au niveau de risque
- Utiliser les données disponibles pour hiérarchiser les domaines d'action prioritaires et les mesures à prendre afin de prévenir et de lutter contre les risques de travail forcé (par exemple, [sensibiliser au travail forcé](#), [mettre en place des mécanismes de réclamation](#), [aider les personnes travailleuses et leurs employeurs ou employeuses à signer des contrats afin de formaliser les accords de travail](#))

- Partager les données collectées avec d'autres parties prenantes, via la carte des risques, afin de contribuer à une compréhension commune des risques liés au travail forcé et de réduire la nécessité de dupliquer les efforts.

## Comment cette approche a-t-elle été élaborée ?

Les questions posées aux informateurs clés sont tirées des [indicateurs du travail forcé](#) de l'OIT (2012), adaptés pour être utilisés dans les zones de culture du cacao en Côte d'Ivoire et au Ghana.

Au moment de la rédaction du présent document, l'outil a été utilisé par ICI pour recueillir des données sur le risque de travail forcé dans plus de 2 000 communautés en Côte d'Ivoire et au Ghana. La méthodologie a été progressivement affinée au fil du temps.

Les réponses sont analysées à l'aide d'une technique appelée « *théorie de réponse à l'item* », qui tient compte de la fréquence à laquelle certains risques sont signalés, ainsi que de leur gravité. Cette méthode nous permet de déterminer plus efficacement la différence entre les communautés à *faible risque* et celles à *haut risque*, ce qui réduit le nombre de questions à poser et donc le temps nécessaire à la collecte des données.

## Comment procéder à une évaluation territoriale du risque de travail forcé ?

ICI réalise des évaluations territoriales du risque de travail forcé pour le compte de ses membres et partenaires. Contactez-nous pour savoir si des données sur les risques sont déjà disponibles pour les districts qui vous intéressent et pour en savoir plus sur la manière dont nous pouvons vous aider.